

REGLEMENT PARTICULIER

KART
FESTIVAL 2015

Stars OF KARTING

Acte II

Flashez ce code
pour accéder
directement au Teaser
de présentation
de la série
Stars of Karting



Les Associations Sportives de Karting de Laval, Varennes sur Allier et Angerville, organisateurs des épreuves respectives, l'Open, le Trophée Kartmag et le Kart Festival, comptant pour le championnat Stars of Karting 2015, auront le plaisir de vous recevoir, tout comme KMO, le promoteur de ce championnat.

PRÉAMBULE

*C'est avec réel plaisir que nous vous comptons parmi nos engagés et actionnaires lors de cette épreuve qui est autant la vôtre que la nôtre.
« Compétition dans un esprit convivial » doit être notre leitmotiv à tous !*

1. Inscription

La licence minimum pour participer au championnat est la licence Nationale Concurrent Conducteur Karting d'une ASN affiliée à la FIA.

Qui peut le plus peut le moins, les licences internationales sont également acceptées !

Le nombre de participants pour le championnat « Stars of Karting » est limité dans chaque catégorie suivant les circuits.

KMO se réserve le droit d'accepter plus de pilotes ou d'en refuser selon les inscriptions reçues à la date limite d'inscription.

Les inscriptions devront s'effectuer au plus tard 12 jours avant chaque épreuve.

Les inscriptions ne sont acceptées qu'à la réception du paiement intégral.

Chaque pilote engagé aura pris lecture de ce règlement et s'engage à le respecter en intégralité.

Prix engagements :

Elite (KZ,X30,Rotax) 495 TTC pour les 3 courses au lieu de 585 TTC
et 5% de remise pour les abonnés à Kartmag soit 470 TTC ou 195 TTC à la course.

Prem's (X30 Juniors,Nationale, Cadets,Minimes et Minikart) 469 TTC pour les 3 courses au lieu de 507 TTC
et 5% de remise pour les abonnés à Kartmag soit 445 TTC ou 169 TTC à la course.

1.1 Autres catégories :

KMO avec le club organisateur se réserve le droit d'accueillir d'autres catégories lors d'une de ses courses.

1.2 Forfait

En cas de forfait pour des raisons médicales (justificatif médical), l'engagement pourra être remboursé à hauteur de 40% à 20 jours de l'épreuve (ou échangé contre un abonnement pour le magazine Kartmag). Au-delà de cette date, aucun remboursement ne pourra être réclamé.

2. Organisation

Les épreuves du championnat « Stars of Karting » sont organisées par le club affilié à chaque circuit en collaboration avec KMO, qui aura un rôle de promoteur.

L'évènement se déroulera en conformité avec le Code Sportif International FIA (Le Code) et ses annexes, les Bulletins officiels FIA et CIK-FIA, le Règlement Technique CIK-FIA, les Prescriptions Générales applicables aux Évènements de Karting Internationaux, le règlement Technique 2015 de l'évènement, le présent Règlement Sportif, ainsi que le Règlement Particulier relatif à l'évènement.

3. Passeport pilote

Il est remis à chaque pilote un passeport.

Celui-ci devra être présenté à chaque convocation au collège sportif.

Chaque pilote est responsable de son entourage (Mécanicien, parents...) et devra répondre de leurs actes.



4. Entraînement

Il est possible de s'entraîner à partir du jeudi 14 H 00, sous la responsabilité du circuit, moyennant un droit de piste pour cette demi-journée, et avant lors du Trophée Kartmag en période estivale. A partir du vendredi de la course, le droit de piste est compris dans l'engagement. La manifestation commence officiellement samedi matin. Dès les premiers essais libres du vendredi, tous les karts doivent afficher leur numéro de course officiel.

5. Installation paddock

L'installation sera réalisée par le placier du circuit et se fera sous son entière responsabilité. Il est fort conseillé d'appeler le circuit ou d'envoyer un fax avec un plan de votre structure au circuit pour réserver un emplacement. Il est strictement interdit de monter votre structure ou de décharger votre matériel tant que votre place dans le paddock ne vous aura pas été allouée. Chaque emplacement de paddock (4x 4 mètres) devra être équipé au minimum d'un extincteur de 6 Kg et d'une bâche de sol. Contact Alain Colin 01 69 95 00 00 mail alain@rko.fr

6. Contrôles Administratifs

Les contrôles administratifs seront ouverts à partir du jeudi 14 H 30 pour se terminer le vendredi à 18 H 00. Dans certains cas, ils pourront débuter avant. Nous vous remercions de bien vouloir vous rendre au contrôle administratif du circuit dès votre arrivée, muni de votre transpondeur, de votre licence, de celle de votre mécanicien et du règlement des pneus de course (un bon de pneu vous sera donné en contrepartie). Il vous sera donné les numéros de course.

PARTICULARITES GENERALES

7. Jeunes et Masters unifiés

Si les catégories " jeunes " et Masters ne sont pas en nombre suffisant dans chaque catégorie respective, elles seront réunies avec un poids moyen (168 kg en Rotax-Rotax Master, 165 kg en X30-X30 Master et 175 kg en KZ2-KZ2 Master). Chaque catégorie aura son propre podium dès lors que le nombre d'engagés est au minimum de 6 pilotes. En dessous de ce chiffre, seul le vainqueur sera appelé au podium du classement général. Un pilote Master peut dans ce cas aussi concourir pour le classement général.

8. Particularité technique

Pour chaque catégorie, le règlement moteur en vigueur est celui déposé à la FFSA (RSN) sauf particularité (Coupe de marque). Le club organisateur, en collaboration avec le promoteur KMO, se réserve le droit d'émettre une ou plusieurs spécifications complémentaires en fonction des décisions de la Commission Sportive. Toutes ces spécifications seront transmises à l'ensemble des concurrents inscrits via des bulletins distribués sur le lieu des compétitions et affiché sur le panneau officiel ou envoyés aux concurrents au préalable. Il est important de consulter régulièrement le tableau d'affichage officiel.

9. Poids

Chaque catégorie aura le poids habituel, sauf cas particulier, (voir art.7).
Cas particulier KZ lourd : un pilote KZ de moins de 32 ans de poids supérieur à 85 kg pourra s'inscrire chez les Masters KZ.

10. Numéros de courses

Les plaques et numéros de course sont fournis et, pour rappel, seront obligatoires dès le début des entraînements le vendredi. À tout moment, le pilote est tenu à veiller à ce que les numéros de course soient toujours clairement visibles pour les Officiels, Chronométrateurs et Commissaires de piste.

CATÉGORIE Couleurs / plaques et numéros de course

KZ2 Fond rouge / n° 1 à 99 jaune

KZ Master Fond rouge / n° 101 à 199 blanc

X30 Senior Fond bleu / n° 201 à 249 jaune

X30 Master Fond bleu / n°250 à 269 blanc

X30 Junior Fond bleu / n°270 à 299 jaune

Rotax Max Fond vert / n°301 à 349 jaune

Rotax Max Master Fond vert / n° 350 à 399 blanc

Nationale Fond orange / n°401 à 499 noir

Cadet Fond jaune / n°501 à 599 bleu

Minimes Fond gris clair / n°601 à 699 bleu

Minikart Fond blanc / n°701 à 799 bleu



11. Pneus

Les pneus pluie sont facultatifs mais ils devront être ceux de la catégorie, emballés ou neufs ou dans le cas contraire présentés au contrôle technique pour validation.

CATÉGORIE	Pneus de course
KZ2	Vega SL4 rouge (3AV + 3AR) 250 € TTC
Rotax Max	Mojo 2 (3AV + 3AR) 285 € TTC
X30	Komet KH1 (3AV + 3AR) 263 € TTC
Nationale	Mojo 1 (2AV + 2AR) 170 € TTC
Cadet	Bridgestone YDS (2AV + 2AR) 150 € TTC
Minime	Bridgestone YDS (2AV + 2AR) 150 € TTC
Mini kart	Vega Cadetti (2AV + 2AR) 140 € TTC

*** En cas de crevaison justifiée et constatée par un contrôleur technique, il sera possible de racheter un pneu. S'il le décide, le contrôleur technique pourra vous obliger de remplacer le pneu crevé par un pneu déjà utilisé.**

Vous pouvez réserver des pneus d'essais identique à ceux de la course, maximum 15 jours avant l'épreuve, afin de garantir les délais de livraison, auprès du promoteur KMO.

Vega SL4 rouge (KZ)	165 €	----- TTC le train de pneus
Vega pluie	180 €	
Komet KH1 (X30)	175 €	
Komet pluie	190 €	
Mojo 2 (Rotax)	190 €	
Mojo 1 (Nationale)	170 €	
Mojo pluie (Rotax)	205 €	
Bridgestone YDS (Min/ Cadet).....	150 €	
Vega Cadetti (Mini kart)	140 €	

12. Transpondeur

Pour les pilotes inscrits qui ne possèdent pas de transpondeur, vous aurez la possibilité d'en louer un sur place au prix de 20 € TTC avec une caution de 300 €.

D'autre part, veillez à ce que vos transpondeurs soient chargés afin d'éviter tout problème de chronométrage. Le pilote est responsable de la charge et du bon fonctionnement de son transpondeur même s'il l'a loué à l'organisation. Le transpondeur est obligatoire à partir du vendredi 14 Heures.

13. Essence & huile

Le carburant SSP98 devra être acheté à la station essence
Station du Centre Commerciale Leclerc
14 Rue du Pont Lafleur, 91670 Angerville
Tél. : 01 69 95 15 30

Le carburant ne devra pas être mélangé avec un autre. Le SSP95 n'est pas autorisé. Ceci afin de limiter les coûts et faciliter les contrôles !

L'achat du carburant devra être justifié par le bon d'achat ou une facture.

L'huile utilisée devra être agréée CIK.

Des essais libres du vendredi jusqu'à la fin de la course, le dimanche, chaque concurrent sera responsable de l'achat de son carburant.

Le ratio du mélange d'huile conseillée est 4% à 6%

Il est interdit d'ajouter tout liquide ou additif pouvant augmenter la puissance.

À tout moment, la quantité de carburant dans le réservoir devra être supérieure ou égale à 1,5 litres.

Le Contrôleur Technique, sur décision des Commissaires Sportifs, a le droit de changer/remplacer à sa discrétion et à tout moment, l'essence d'un pilote.

Dans un tel cas, les pilotes seront priés de rejoindre la Zone d'Assistance sans carburant dans leur réservoir. Le carburant y sera ajouté sans frais pour le pilote. L'essence ajoutée sera du type de celle mentionnée dans le règlement particulier de l'évènement.

L'évaluation des carburants sur le circuit de l'évènement se fera en procédant à un Test avec Hydromètre à combustibles Digatron DT- 47.

Des tests complémentaires pourront être effectués et s'ils relèvent une non-conformité, seront facturés au concurrent/pilote.

14. Esthétique

Il est demandé d'apporter une attention sur l'esthétisme de votre tenue et de votre kart, dans l'intérêt général de notre sport.

Lors du Trophée Kartmag, tous les mécaniciens présents sur la grille de départ devront obligatoirement porter, le dimanche, le Tee-shirt « Trophée Kartmag » offert par KMO.



15. Briefing

Le Briefing est obligatoire pour tous les Pilotes et leur tuteur.

L'horaire exact sera déterminé dans les horaires de l'événement.

Pilotes et Participants sont, dès lors, priés d'être présents et de signer la feuille d'émargement.

La présence des Pilotes peut également être exigée lors d'un briefing supplémentaire sur décision du Directeur de course.

Il est du devoir des Pilotes/Concurrents de s'enquérir des éventuels briefings supplémentaires.

Cette information figurera sur les panneaux d'affichage officiels.

Les Pilotes/Concurrents qui n'assisteront pas au briefing (feuille d'émargement à signer) seront passibles d'une amende de 150 € à payer au Président du Collège des Commissaires Sportifs avant de prendre le départ de la première manche qualificative.

16. Grille de départ

Le Pilote en pole position de chaque grille aura le choix de la pole position (sur le côté gauche ou le côté droit de la piste), pour autant qu'il fasse part de son choix au Directeur de la Course dès qu'il rejoint la Pré-grille. Ce choix ne modifiera que la première ligne.

Les autres pilotes ne seront pas concernés. S'il ne fait pas part de son choix, le Pilote en pole position de chaque grille prendra le départ de la course depuis l'emplacement de la grille désigné par la commission sportive.

17. Départ différé

Si le Directeur de la Course considère que le départ doit être retardé pour des raisons de sécurité, la procédure sera la suivante : Un délai sera donné durant lequel des changements pourront être effectués. Délai défini suivant les circonstances par le directeur de course.

18. Courses

Contacts / collisions (pendant la course, "tour de décélération" inclus) :

des sanctions peuvent être imposées à un Pilote qui pousse un autre Pilote (RSN).

Lorsque l'ordre de neutraliser une épreuve qualificative ou une course est donné,

tous les postes des commissaires de piste agiteront un drapeau jaune et le directeur de course ou son adjoint affichera une pancarte "SLOW" (panneau jaune avec le mot "SLOW" écrit en noir), qui restera visible tant que la neutralisation est d'application.

Les nombreuses caméras placées sur le circuit pourront aussi être utilisées comme contrôle du bon déroulement des courses et pourront être utilisées sur des faits sportifs et sur décision du Collège des Commissaires Sportifs. Les images ne seront pas obligatoirement montrées au pilote.

19. Programme général

Les horaires pourront être différents d'une course à l'autre en fonction du nombre de catégorie et d'engagés.

Le but est de concentrer le meeting, en période scolaire ou d'activité professionnelle, afin de limiter les coûts (hôtels et restauration...) sans pour autant que cela soit fait au détriment des essais et des courses.

Les horaires seront communiqués sur le site Kartmag.fr, mais resteront sous réserve de l'approbation du directeur de course.

Les grandes lignes des horaires :

Judi (Configuration Entraînement libre)

08h00 : Ouverture paddock et début d'installation

14h00 : Entraînements libres par catégorie ou par type de moteur suivant la quantité de pilotes présents afin de permettre un maximum de roulage par pilote (droit de piste à payer au club local).

Vendredi (Configuration Entraînement libre)

08 h 00 : Ouverture paddock et installation

• Contrôles administratifs avant de rouler

• Entraînement (n° de course obligatoire) par catégorie ou par type de moteur

suivant la quantité de pilotes présents afin de permettre un maximum de roulage par pilote

• Droit de piste offert par le club et Kart Mag

• Distribution et montage des pneus de course à partir de 09 heures.

Samedi (Configuration course FFSA)

• Essais libres officiels, Essais chronos et manches de qualification suivant le programme (sur place)

• Remise des fiches techniques à partir de 10 heures avant de tourner ou avant le briefing.

Dimanche (Configuration course FFSA)

• Fin des manches de qualification (sous réserve)

• Pré-finales et finales

20. Liste des engagés

La liste des engagés ainsi que les horaires seront publiés sur le site : www.kartmag.fr ou sur place.



21. Hébergements

Ci-joint

22. Contact circuit

RKO - Tél. : 01 69 95 00 00

23. Tradition et remises des prix

Comme de tradition, la dotation est tirée au sort entre les finalistes (qui devront obligatoirement être présents lors de la remise des prix). Les catégories Minikart, Minime, Cadet, Nationale et X30 Juniors auront une dotation qui leur correspondent, indépendamment des autres catégories. Pour les podiums, les pilotes devront être en tenue « combinaison pilote ».

24. Attribution des points au championnat

Le barème (ci-dessous) sera attribué à l'issue des manches de qualification, de la pré-finale et de la finale.

Le classement du meeting est établi à l'issue de la finale.

1^{er} 50 pts - 2^{ème} 40 pts - 3^{ème} 32 pts
4^{ème} 30 pts - 5^{ème} 26 pts - 6^{ème} 22 pts - 7^{ème} 20 pts
8^{ème} 19 pts - 9^{ème} 18 pts - 10^{ème} 17 pts etc...

Au-delà chaque pilote ayant fait au minimum les chronos marquera, au minimum, 1 point

Le classement final du championnat sera établi à l'issue de l'addition de tous les points accumulés.

En cas d'ex-aequo, les pilotes seront départagés par le plus grande nombre de victoire en finale, puis de secondes places ainsi de suite. Et si le vainqueur ne peut toujours pas être déterminé à l'issue de cette méthode c'est la meilleure place en finale de la dernière course qui départagera.

25. Esprit

Nous vous rappelons l'esprit du Championnat : Convivialité et sportivité dans les courses, ainsi qu'un comportement compatible avec les valeurs sportives et morales de notre sport pour le pilote et son entourage. Tout manquement à cette éthique sera sanctionné par l'exclusion immédiate du meeting pour le pilote sans remboursement des droits d'engagement.

26. Droit d'image

Chaque pilote pourra être filmé ou pris en photo. Ces photos ou vidéos durant le meeting pourront être utilisées pour diverses actions de communication.

27. Environnement

Vous devrez obligatoirement protéger le sol avec une bâche étanche. Aucun déchet, aucun fût, ni aucun pneumatique ne doit être abandonné ou jeté sur le site. L'emplacement de votre paddock devra être propre à votre départ. Merci de respecter les consignes quant au démarrage des moteurs dans le paddock.

28. Paddock

L'attention des participants est attirée sur le fait que l'emplacement réservé aux véhicules de service est exigü. Aucune voiture privée n'y sera tolérée. Avant d'entrer dans le Paddock, tous les véhicules de service devront OBLIGATOIREMENT s'annoncer au bureau de l'organisateur. Ils recevront 1 laissez-passer pour un véhicule Paddock. Il est strictement interdit de fumer ou d'utiliser tout appareil susceptible de provoquer un incendie dans la zone des Paddocks. Il est également interdit de cuisiner dans les Paddocks sans autorisation spéciale de l'Organisateur. Dans tous les cas, ces équipements seront électriques, isolés et équipés au moins d'un (1) extincteur de 6 kg.

29. PARC ENTRETIEN ET PARC FERMÉ

Un (1) seul pilote par kart et un (1) seul mécanicien sont autorisés dans la Zone d'Assistance et ce uniquement avec un laissez-passer valable ou un moyen d'identification fourni par l'organisateur.

